

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2013-2014)  
LE 12 NOVEMBRE 2013**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 NOVEMBRE 2013 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)  
Solange Couture Dubé (14)  
Linda Crevier (15)  
Suzanne Gaudette (8)  
Margot Pagé (17)  
Diane Soucy (4)  
Françoise Théoret (5)  
Suzanne Tremblay (6)  
Chantal Veilleux (9)  
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)  
Guy-Paul Beauchemin (22)  
Stéphane Bessette (1)  
Claude Deschênes (13)  
André Dugas (11)  
Marcel Gélinas (3)  
Luc-Pierre Laferrière (19)  
Alain Lemieux (21)  
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Les commissaires représentants du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire  
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

- M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

#### **ÉTAIENT ABSENTS**

- M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (18), Josyane Desjardins (16)  
M. Jean-Pierre Bélair (23)

#### **03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

##### **Monsieur Éric Bibeault, résident de la rue Asselin à Candiac**

Il dépose une pétition en lien avec le redécoupage à Candiac. Il privilégie que les marcheurs demeurent marcheurs.

##### **Monsieur Luc Marion, résident de la place d'Auvergne à Candiac**

Il souhaite également que les marcheurs de l'école Jean-Leman demeurent marcheurs et il dépose également une pétition.

##### **Monsieur Alec Fafard, membre du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman**

Il veut s'assurer que la lettre provenant du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman a été reçue des commissaires.

##### **Monsieur Frédéric Parthenais, résident de la rue Albanel à Candiac**

Il souhaite également que les marcheurs demeurent marcheurs et dépose une pétition.

##### **Madame Véronique Morin, résidente de la rue D'Aubigny à Candiac**

Elle a la même préoccupation à l'effet que les marcheurs demeurent marcheurs et dépose une pétition.

##### **Madame Anne-Marie Signori, résidente de la rue Adams à Candiac**

Même préoccupation sur les marcheurs de l'école Jean-Leman.

#### **C.C.-3642-11-13 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

#### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

#### **06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2013
- 06.02 Membres du comité exécutif 2013-2014 – Nominations
  - 06.02.01 Rappel de la procédure d'élection
  - 06.02.02 Secrétaire d'élection – Désignation
  - 06.02.03 Deux scrutateurs – Désignation
  - 06.02.04 Mises en candidature et nominations
- 06.03 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision
  - 06.03.01 Nomination de trois membres du conseil des commissaires et d'un commissaire représentant le comité de parents
  - 06.03.02 Nomination des membres substitués
- 06.04 Règlements sur la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif – Adoption des nouveaux règlements CSDGS-01-2013 et CSDGS-02-2013
- 06.05 Tenue de la séance ordinaire du conseil des commissaires de juin 2014 – Adoption
- 06.06 Structure de participation : Nominations diverses

- 06.06.01 Comité d'appréciation de la directrice générale  
2013-2014 – Nominations
- 06.07 Nomination à la présidence des élections scolaires de  
novembre 2014
- 06.08 Demande de révision de décision
- 06.09 Résolution d'appui au principe d'équité dans le mode de  
financement des commissions scolaires – Résolution  
n° CC-131022-3985 de la Commission scolaire de la  
Seigneurie-des-Mille-Îles
- 06.10 Évolution du réseau (**Sujet traité après le sujet 06.01**)
  - 06.10.01 Redécoupage des bassins géographiques des  
écoles primaires de Châteauguay : Validation des  
propositions retenues pour la période de  
consultation officielle
  - 06.10.02 Redécoupage des bassins géographiques des  
écoles primaires de Candiac : Validation des  
propositions retenues pour la période de  
consultation officielle
- 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 07.01 RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec)
    - 07.01.01 Affiliation
    - 07.01.02 Nomination d'un délégué
- 08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 08.01 Processus de sélection de la relève des directions  
d'établissement – Rapport et liste d'éligibilité
- 09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (Sujet traité après le  
sujet 06.10.02)**
  - 09.01 Dépôt des états financiers 2012-2013
  - 09.02 Rapport des auditeurs externes
  - 09.03 Projet de résolution – Dépôt des états financiers au  
30 juin 2013
  - 09.04 Projet de résolution – Prévisions budgétaires 13-14 Réponse  
au MELS
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 10.01 Nouvelle école à Châteauguay – Appel d'offres
- 11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES  
COMMUNICATIONS**
- 12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION  
SCOLAIRE**
- 13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES  
COMMISSAIRES**
  - 14.01 Tableau des activités de représentation 2013-2014 – Adoption
  - 14.02 Coups de cœur
- 15.00 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.00 DEMANDE D'INFORMATION**
- 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE**
- 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
  - 18.01 Activités et événements

- 18.02 Carte électorale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- 18.03 Lettre – Commission de la représentation électorale du Québec
- 18.04 Lettre – Maison des jeunes Châtelois
- 18.05 Avis public – Remplacement – Poste de commissaire – Circonscription n° 16
- 18.06 Convention de partenariat 2013-2018 – Échéancier des travaux

## 19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

##### Période de questions du public

**Monsieur Mario Gamache, père – Transport scolaire – Enfants de l'école Jean-de-la-Mennais**

Ce sujet est réglé.

##### **1. Projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2014-2015 : projet à autoriser pour la consultation**

En suivi.

#### 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3643-11-13

##### 06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2013

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2013.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2013 soit adopté tel que rédigé.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 06.10 ÉVOLUTION DU RÉSEAU

C.C.-3644-11-13

##### 06.10.01 REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHÂTEAUGUAY : VALIDATION DES PROPOSITIONS RETENUES POUR LA PÉRIODE DE CONSULTATION OFFICIELLE

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats du Plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2013-2018 par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la préconsultation par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cette démarche est de permettre aux écoles primaires de Châteauguay d'accueillir un nombre d'élèves en fonction de leur capacité d'accueil afin de maintenir une qualité de service;

CONSIDÉRANT la validation effectuée par le Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT que notre demande de construction d'une nouvelle école, présentée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le territoire de Châteauguay, a été autorisée;

CONSIDÉRANT que dès 2014-2015 le projet de construction sera réalisé;

CONDIDÉRANT que nous devons, dès cette année (2013-2014), prévoir le scénario le plus réaliste pouvant accueillir l'ensemble de la clientèle (préscolaire et primaire) dans les écoles de la ville de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que les trois conseils d'établissement ont signifié une tendance claire après la période de préconsultation : la proposition A;

CONSIDÉRANT les travaux de la séance plénière du 5 novembre 2013.

La Direction générale recommande au conseil des commissaires de soumettre, aux fins de la consultation officielle du 13 novembre 2013 au 13 décembre 2013, aux conseils d'établissement des écoles concernées, la proposition déposée sous la cote 06.10.01a, afin qu'ils valident leur tendance signifiée.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter, pour consultation officielle, la proposition déposée sous la cote 06.10.01a version modifiée.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3645-11-13

#### **06.10.02 REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CANDIAC : VALIDATION DES PROPOSITIONS RETENUES POUR LA PÉRIODE DE CONSULTATION OFFICIELLE**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats du Plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2013-2018 par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la préconsultation par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cette démarche est de permettre aux écoles primaires de Candiac d'accueillir un nombre d'élèves en fonction de leur capacité d'accueil afin de maintenir une qualité de service;

CONSIDÉRANT la validation effectuée par le Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT que la construction et l'agrandissement de l'école Plein-Soleil sont terminés et qu'actuellement plusieurs locaux sont disponibles;

CONDIDÉRANT que nous devons, dès l'année scolaire en cours, prévoir le scénario le plus réaliste pouvant accueillir l'ensemble de la clientèle (préscolaire et primaire) dans les écoles de la ville de Candiac;

CONSIDÉRANT les travaux de la séance plénière du 5 novembre 2013.

La Direction générale recommande au conseil des commissaires de soumettre, aux fins de la consultation officielle du 13 novembre 2013 au 13 décembre 2013, aux conseils d'établissement des écoles concernées, les trois propositions déposées sous la cote 06.10.02a.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

d'adopter, pour consultation officielle, les trois propositions déposées sous la cote 06.10.02a.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

#### **09.01 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013**

#### **09.02 RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES**

Monsieur André Dugas, commissaire et membre du comité de vérification, présente l'évolution du dossier.

À 20 h 35, Madame Margot Pagé, commissaire, quitte son siège.

Monsieur Yves Labranche, de la firme comptable Rocheleau, Labranche comptables agréés, dépose son rapport de vérification.

C.C.-3646-11-13

#### **09.03 PROJET DE RÉOLUTION – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2013**

CONSIDÉRANT qu'il convient d'officialiser le dépôt des états financiers.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'accepter le dépôt des états financiers du 30 juin 2013, ainsi que du rapport du vérificateur externe qui en fait partie intégrante.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, félicite Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, pour le travail accompli.

C.C.-3647-11-13

**09.04 PROJET DE RÉSOLUTION – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 13-14 RÉPONSE AU MELS**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande faite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'expliquer le contexte budgétaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que les dépassements budgétaires survenus en 2012-2013 sont principalement attribuables aux différents établissements qui se sont approprié leurs surplus accumulés ou qui ont engagé des déficits encourageant globalement un déficit d'opération de 1 569 455 \$;

CONSIDÉRANT que la possibilité d'appropriation de surplus par les établissements a été balisée pour le présent exercice financier en encadrant et limitant les appropriations de surplus pour une dernière année et en exigeant des redressements pour les établissements déficitaires en visant un équilibre entre les deux (2) groupes;

CONSIDÉRANT que les éléments résiduels du dépassement budgétaire sont par nature exceptionnels tels, une perte sur disposition d'actif pour 100 000 \$ et la baisse de la provision pour avantages futurs des employés, partie subventionnée pour 242 000 \$ pour lesquels aucune action ne peut être prise;

CONSIDÉRANT que les mesures suivantes de réduction des dépenses ou d'augmentation des revenus ont été incluses dès le budget initial 2013-2014 pour en assurer l'équilibre :

- Augmentation de la tarification pour l'encadrement du midi au secondaire pour tendre vers l'autofinancement visant un revenu additionnel en 13-14 de 225 000 \$;
- Augmentation des frais de services administratifs aux usagers pour un total de 46 000 \$;
- Centralisation des ristournes de taxes des établissements pour un total de 563 000 \$;
- Augmentation de 0,5 % des frais administratifs des services de garde pour un total de 80 000 \$;
- Révision des modèles de distribution des allocations supplémentaires pour respecter l'équilibre budgétaire pour un total de 300 000 \$;
- Augmentation des frais d'imprimerie centralisée pour un total de 60 000 \$ visant ainsi l'autofinancement de l'opération;
- Rationalisation des modèles d'organisation scolaire et de soutien en éducation spécialisée pour un total de 685 000 \$;
- Attrition de 4,8 postes de cadres, de soutiens administratifs et de professionnels pour un total de 306 000 \$;

- Négociation d'une nouvelle entente bancaire réduisant les frais annuels de 150 000 \$;
- Recours à la taxe scolaire pour couvrir le retrait de la péréquation visant à couvrir le crédit de taxes des contribuables pour 7,2 millions de dollars;

CONSIDÉRANT qu'une révision budgétaire est actuellement en cours et que toutes les mesures possibles seront prises pour respecter l'équilibre budgétaire de la présente année;

CONSIDÉRANT que le budget initial adopté par le conseil en juin dernier était équilibré sans appropriation aucune alors que les règles budgétaires de la présente année permettaient une appropriation de 1 371 528 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

en réponse à la demande de Madame Joëlle Jobin, directrice générale au financement, de faire parvenir à nouveau le budget initial 2013-2014 au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avec les présentes explications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**QUESTION DU PUBLIC**

**Monsieur Stéphane Desjardins, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine**

Il a une question sur la procédure de remplacement pour le poste de commissaire de la circonscription n° 16.

Madame Michelle Fournier, directrice générale, explique la procédure de remplacement, suite à la démission de Madame Josyane Desjardins de son poste de commissaire. Un avis public sera dans le Journal Le Reflet dès demain.

À 20 h 45, Madame Margot Pagé, commissaire, reprend son siège.

**06.02 MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2013-2014 - NOMINATIONS**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie les membres du comité exécutif.

Elle souligne également la présence de Monsieur Éric Yockell, directeur de l'école Louis-Lafortune, de Madame Danielle Blanchette, directrice de l'école Plein-Soleil et de Madame Christiane Lachapelle-Perron, directrice de l'école Jean-Leman.

**06.02.01 RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION**

**06.02.02 COMITÉ EXÉCUTIF – SECRÉTAIRE D'ÉLECTION - DÉSIGNATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que **M<sup>e</sup> Nathalie Marceau**, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, soit nommée secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3648-11-13

C.C.-3649-11-13

**06.02.03 COMITÉ EXÉCUTIF – DEUX SCRUTATEURS –  
DÉSIGNATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy,  
commissaire,

que **Monsieur André Guérard**, directeur général adjoint,  
et **Monsieur François Jannelle**, directeur général adjoint,  
soient nommés scrutateurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3650-11-13

**06.02.04a NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF –  
POSTE 2 / SECTEUR NORD**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction  
publique* qui stipule que « le conseil des  
commissaires institue un comité exécutif  
formé de cinq à sept de ses membres  
ayant le droit de vote, dont le président  
de la commission scolaire et de tout  
commissaire représentant du comité de  
parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries  
occupe d'office le poste n° 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de  
la réunion du 20 novembre 2007 par la  
résolution n° C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2391-11-07  
adoptant un mandat d'un an pour les  
membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Zaccour,  
commissaire,

que **Monsieur Alain Lemieux**, commissaire, soit nommé  
membre du comité exécutif au **poste n° 2** provenant de la  
circonscription n° 21 du **secteur nord**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3651-11-13

**06.02.04b NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF –  
POSTE 3 / SECTEUR OUEST**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction  
publique* qui stipule que « le conseil des  
commissaires institue un comité exécutif  
formé de cinq à sept de ses membres  
ayant le droit de vote, dont le président  
de la commission scolaire et de tout  
commissaire représentant du comité de  
parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries  
occupe d'office le poste n° 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution n° C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que **Monsieur Éric Allard**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste n° 3** provenant de la circonscription n° 10 du **secteur ouest**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3652-11-13**

**06.02.04c NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 4 / SECTEUR NORD-OUEST**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste n° 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution n° C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Monsieur André Dugas**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste n° 4** provenant de la circonscription n° 11 du **secteur nord-ouest**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3653-11-13**

**06.02.04d NOMINATION – MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 5 / SECTEUR SUD**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste n° 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution n° C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que **Madame Claudine Caron-Lavigueur**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste n° 5** provenant de la circonscription n° 2 du **secteur sud**.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3654-11-13

#### **06.02.04e NOMINATIONS – MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 6 ET POSTE 7**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste n° 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution n° C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

#### **Propositions**

**Madame Suzanne Tremblay**, commissaire, se propose.

Madame Diane Soucy, commissaire, propose **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire.

Monsieur Claude Deschênes, commissaire, propose **Madame Solange Couture Dubé**, commissaire.

Madame Françoise Théoret, commissaire, propose **Madame Suzanne Gaudette**, commissaire.

#### **CLÔTURE DE LA PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURE – Membres du comité exécutif 2013-2014**

Au terme du vote secret, Madame Solange Couture Dubé, commissaire, laisse sa place à Madame Suzanne Tremblay, commissaire.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare que **Madame Suzanne Tremblay**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste n° 6** provenant de la circonscription n° 6 du secteur ouest et que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste 7** provenant de la circonscription n° 3 du secteur sud.

**06.03 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION**

C.C.-3655-11-13

**06.03.01 NOMINATION DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET D'UN COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS**

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que trois commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (article 5.1) doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Monsieur Stéphane Bessette, Monsieur Alain Lemieux et Madame Suzanne Gaudette** commissaires, soient nommés membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision jusqu'à la prochaine nomination prévue en novembre 2014.

Et de nommer **Monsieur Marc Viau**, commissaire représentant le comité de parents, membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision jusqu'à la prochaine nomination prévue en novembre 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3656-11-13

**06.03.02 NOMINATION DES MEMBRES SUBSTITUTS**

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que trois commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (article 5.1) doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, de même que **Madame Solange Couture Dubé**, commissaire, soient désignés membres substituts du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision jusqu'à la prochaine nomination prévue en novembre 2014.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3657-11-13

#### 06.04 RÈGLEMENTS SUR LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS CSDGS-01-2013 ET CSDGS-02-2013

CONSIDÉRANT qu'à la séance ordinaire du 9 avril 2013, les membres du conseil des commissaires et du comité exécutif ont proposé une modification aux règlements fixant la tenue des séances ordinaires concernant la tenue de la séance ordinaire de juin 2014, soit les règlements CSDGS-01-2005 et CSDGS-02-2000 (Résolutions n° C.C.-3545-04-13 et C.E.-03366-04-13);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance à leur séance ordinaire tenue le 10 septembre 2013 des projets de règlements CSDGS-01-2013 et CSDGS-02-2013 (Résolution n° C.C.-3622-09-13);

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT qu'une copie desdits projets de règlements a été transmise au comité de parents et aux conseils d'établissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les nouveaux règlements **CSDGS-01-2013 et CSDGS-02-2013** fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif, tels que déposés en annexes sous la cote 06.04a et 06.04b.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3658-11-13

**06.05 TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE JUIN 2014 – ADOPTION**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT qu'à la séance ordinaire du 9 avril 2013, les membres du conseil des commissaires et du comité exécutif ont proposé une modification aux règlements fixant la tenue des séances ordinaires concernant la tenue de la séance ordinaire de juin 2014, soit les règlements CSDGS-01-2005 et CSDGS-02-2000 (Résolutions n<sup>o</sup> C.C.-3545-04-13 et C.E.-03366-04-13);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance à leur séance ordinaire tenue le 10 septembre 2013 des projets de règlements CSDGS-01-2013 et CSDGS-02-2013 (Résolution n<sup>o</sup> C.C.-3622-09-13);

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT qu'une copie desdits projets de règlements a été transmise au comité de parents et aux conseils d'établissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires ont procédé à l'adoption dudit règlement CSDGS-01-2013.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la tenue de la séance ordinaire du conseil des commissaires de juin 2014 soit le mardi 17 juin 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3659-11-13

**06.06 STRUCTURE DE PARTICIPATION : NOMINATIONS DIVERSES  
06.06.01 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 2013-2014 – NOMINATIONS**

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution n<sup>o</sup> C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution n<sup>o</sup> C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzsanne Tremblay, commissaire,

que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2013-2014 soient :

**Madame Marie-Louise Kerneis**, commissaire, membre d'office (présidente du conseil des commissaires), **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, membre d'office (vice-présidente du conseil des commissaires), **la présidence du comité exécutif**, membre d'office, **la vice-présidence du comité exécutif**, membre d'office et **Madame Linda Crevier**, commissaire.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3660-11-13

#### 06.07 NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES DE NOVEMBRE 2014

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'importance des élections scolaires devant se dérouler le 2 novembre 2014 dans les onze (11) circonscriptions électorales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES) autorisant le conseil des commissaires à nommer un président d'élection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de nommer **Monsieur Charles Lambert** au poste de président d'élection pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014. Sa nomination est effective à compter de sa désignation.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

#### ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3661-11-13

#### 06.09 RÉOLUTION D'APPUI AU PRINCIPE D'ÉQUITÉ DANS LE MODE DE FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES – RÉOLUTION N° CC-131022-3985 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de témoigner de ses convictions face au principe d'équité dans le mode de financement des commissions scolaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'appuyer la résolution n° CC-131022-3985 de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles telle que déposée sous la cote 06.09.

Et de diffuser cet extrait résolution à toutes les commissions scolaires.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**07.01 RSEQ (RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC)**

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-3662-11-13

**07.01.01 AFFILIATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'organisme « RSEQ Montérégie » pour l'année scolaire 2013-2014 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de quatre mille deux cent cinquante-quatre dollars et soixante-sept cents (4 254,67 \$).

Calcul du taux d'affiliation : trois cent cinquante dollars (350 \$) de base + deux mille trois cent soixante-dix dollars et vingt cents (2 370,20 \$), soit 0,20 \$ X 11 851 élèves du primaire + mille cinq cent trente-quatre dollars et quarante-sept cents (1 534,47 \$), soit 0,21 \$ X 7 307 élèves du secondaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3663-11-13

**07.01.02 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Monsieur Stéphane Labbé**, animateur à la vie étudiante à l'école Louis-Philippe-Paré, soit désigné à titre de délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au sein de l'organisme « RSEQ Montérégie » pour l'année scolaire 2013-2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

C.C.-3664-11-13

**08.01 PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT – RAPPORT ET LISTE D'ÉLIGIBILITÉ**

Madame Louise Beaupré, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour pourvoir les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'adopter la liste d'éligibilité recommandant **Madame Nancy Guitard** et **Madame Patricia Miron** à la fonction de direction d'établissement en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et d'autoriser la Direction générale à consulter celle-ci pour pourvoir les futurs postes vacants à la direction d'établissement, et ce, selon la documentation déposée sous la cote 08.01.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.C.-3665-11-13

### 10.01 NOUVELLE ÉCOLE À CHÂTEAUGUAY – APPEL D’OFFRES

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation des fonctions et de pouvoirs en lien avec la *Loi sur les contrats d’organismes publics* (LCOP) stipule l’octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres est conforme à notre Politique d’acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d’octroyer le contrat pour la construction de la nouvelle école primaire à Châteauguay à **Axim Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de cinq millions cinq cent trente-trois mille dollars (5 533 000,00 \$), avant les taxes, soit six millions trois cent soixante et un mille cinq cent soixante-six dollars et soixante-quinze cents (6 361 566,75 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d’appel d’offres et à la soumission du 7 novembre 2013. Le tout conditionnel à l’approbation de la part du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s’il y a lieu.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

## 11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

## 12.00 SERVICE DE L’ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L’ADAPTATION SCOLAIRE

## 13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

## 14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-3666-11-13

### 14.01 TABLEAU DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION 2013-2014 – ADOPTION

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu’il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les **activités de représentation 2013-2014** auxquelles participeront les membres

du conseil des commissaires selon le tableau déposé sous la cote 14.01 et que l'activité concernant Terre Sans Frontières soit enlevée du présent tableau.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **14.02 COUPS DE CŒUR**

##### **COUP DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE**

Félicitations aux élèves et aux écoles Saint-Romain et Sainte-Clotilde pour leur engagement contre la violence en lien avec le lancement du programme « Unité sans violence – Exprimez-vous » offert par la Sureté du Québec.

Monsieur Claude Deschênes, commissaire, quitte son siège à 21 h 30.

À 21 h 35, Monsieur Richard Pilote, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire, quitte son siège.

##### **COUP DE CŒUR DE MONSIEUR GUY-PAUL BEAUCHEMIN, COMMISSAIRE**

Félicitations à l'école Saint-Marc et ses « Brigadiers scolaires ». Bravo pour l'implication des élèves.

##### **COUP DE CŒUR DE MADAME SUZANNE TREMBLAY, COMMISSAIRE**

Pour Monsieur Alain Bouchard, propriétaire d'une entreprise de la région de Châteauguay, pour son implication à une levée de fonds, dans le cadre du défi Pierre Lavoie, pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption qui se donne pour mission de donner à ses élèves de meilleures habitudes de vie tant au niveau alimentaire que sportif. Il a amassé un montant de 3 000 \$ pour l'école. Bravo!

##### **COUP DE CŒUR DE MADAME MARGOT PAGÉ, COMMISSAIRE**

Pour Madame Chantal Côté, directrice adjointe à l'école de la Magdeleine, pour son article paru dans le Journal Le Reflet en lien avec la visite de Monsieur Brian Marcil, ancien joueur de football professionnel dans la Ligue canadienne de football.

##### **COUP DE CŒUR DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, COMMISSAIRE**

Bravo à Madame Josyane Desjardins, ex-commissaire, de la part des membres du conseil des commissaires et de la population représentée.

##### **COUP DE CŒUR DE MONSIEUR MARCEL GÉLINAS, COMMISSAIRE**

Pour la soirée des retraités qui a eu lieu au Fin Palais de Saint-Isidore le vendredi 1<sup>er</sup> novembre dernier. Bravo à l'équipe qui a organisé l'événement et chapeau au programme de fleuristerie de l'École de formation professionnelle de Châteauguay pour son implication.

Madame Michelle Fournier, directrice générale attire l'attention des membres du conseil des commissaires sur les sujets 18.02 et 18.03.

**C.C.-3667-11-13**

#### **06.08 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION – RECOMMANDATION – ÉLÈVE PORTANT LA FICHE N<sup>o</sup> 5438627**

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire et membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, présente le dossier.

**CONSIDÉRANT** les éléments présentés par l'élève et ses parents;

CONSIDÉRANT l'application du code de vie et les règlements de l'école du Tournant;

CONSIDÉRANT le dossier de l'élève.

Les membres du comité recommandent à l'unanimité :

de maintenir la décision de transfert de l'élève au secteur de la formation générale des adultes pour l'année scolaire 2013-2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'adopter la recommandation du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision à l'effet de transférer l'élève portant le numéro de fiche 5438627 de l'école du Tournant et d'accompagner l'élève et ses parents dans la démarche d'inscription à la formation générale des adultes de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et ce, pour l'année scolaire 2013-2014.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À 22 h 05, Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, quitte son siège.

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

La formation, pour les nouveaux membres des conseils d'établissement, donnée par M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, lors de la rencontre du comité de parents le 6 novembre dernier a été très appréciée.

Il y a eu assermentation des deux commissaires représentant le comité de parents avant la tenue du comité exécutif de ce soir. De plus, il est mentionné qu'il y aura quatre commissaires représentant le comité de parents pour les prochaines élections scolaires.

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

#### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

##### **18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

##### **18.02 CARTE ÉLECTORALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

##### **18.03 LETTRE – COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC**

##### **18.04 LETTRE – MAISON DES JEUNES CHÂTELOIS**

##### **18.05 AVIS PUBLIC – REMPLACEMENT – POSTE DE COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION N<sup>o</sup> 16**

##### **18.06 CONVENTION DE PARTENARIAT 2013-2018 – ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX**

#### **C.C.-3668-11-13 19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1310 015  
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\4. 12 novembre 2013 - 1310-015.doc